

# HISTOIRE DE SOULAVIE

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

FORMANT SÉRIE :

Voyage aux pays volcaniques du Vivarais, 1878.

Voyage autour de Valgorge, 1879.

Voyage autour de Privas, 1882.

Voyage dans le midi de l'Ardèche, 1884.

Voyage le long de la rivière d'Ardèche, 1885.

Voyage au pays helvien, 1885.

Voyage au Bourg-St-Andéol, 1886.

Voyage autour de Crussol, 1888.

Voyage humoristique, politique et philosophique au Mont-Pilat, 1890.  
(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

*On peut se procurer ces ouvrages à l'Imprimerie Centrale à Privas (Ardèche).  
On y trouve encore du même auteur :*

Une esquisse d'anatomie politique, 1868.

Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville, 1873.

Un Roman à Vals, 1875.

Notice sur la vie d'Achille Gamon (historien) et de Christophe de Gamon  
(poète du xvi<sup>e</sup> siècle), 1885.

Quelques notes sur la Commanderie des Antonins à Aubenas au xv<sup>e</sup> siècle,  
1888.

Notice sur Jean Tardin et Jules Rousset de Tournon, 1888.

Le P. Grasset, chroniqueur célestin du xviii<sup>e</sup> siècle, 1889.

Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent ans, 1890.

Notes sur l'origine des églises du Vivarais, d'après les anciens cartulaires  
et d'autres documents, t. I<sup>er</sup>, 1891.

Vivarais et Velay, deux livres de notes journalières au xviii<sup>e</sup> siècle, 1891.

Les Muletiers du Vivarais, du Velay et du Gévaudan, 2<sup>e</sup> édition, 1891.

---

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Voyage au pays des huguenots du Vivarais.

Une révolte sous Louis XIII.

HISTOIRE  
DE  
SOULAVIE

(NATURALISTE, DIPLOMATE, HISTORIEN)

PAR

A. MAZON

TOME SECOND



xx4 - 7812

PARIS  
LIBRAIRIE FISCHBACHER  
33, RUE DE SEINE, 33

1893

Tous droits réservés

À

# HISTOIRE DE SOULAVIE

---

## CHAPITRE XV

### RÉVOLUTION A GENÈVE CONTRE LES MONTAGNARDS ET RÉVOCATION DE SOULAVIE

(du 23 août au 19 septembre 1794)

#### SOMMAIRE

Situation critique à Genève. — Nouveau mouvement populaire à la suite du rappel de Soulavie. — Fermeture du club des Montagnards et arrestation de ses principaux membres. — Mémoire sur *la France et Genève*, trouvé dans les papiers du club des Montagnards. — Lettre de Soulavie aux deux Comités sur ses relations avec le baron de Staël. — Exécution de Wittel et de trois autres Montagnards. — Lettre de Soulavie sur ses relations avec Robespierre. — Soulavie combat toute idée de réunir Genève à la France. — Il demande lui-même à être rappelé. — Réclamations au sujet de son traitement. — Nomination d'Adet à la place de Soulavie (8 septembre). — Delhorme appelé à Paris. — Arrestation de Soulavie et son départ pour la France (19 septembre).

Desonnaz constate que la situation était très critique à Genève, le 22 août, quand les clubs s'assemblèrent pour discuter une adresse des Montagnards que ceux-ci venaient de faire passer au Comité central. Cette pièce, dont on attribuait l'inspiration à Soulavie, tendait à faire pièce au gouvernement genevois : on lui demandait des comptes sur les événements de juillet. Il y avait surtout un paragraphe ainsi conçu, consi-

déré comme très insidieux : « Quelle est la cause de la mésintelligence qui existe entre le citoyen Résident et quelques membres des autorités ? Cette mésintelligence doit avoir une cause, et est trop préjudiciable à la nation pour ne pas être connue. »

La plupart des clubs se prononcèrent aussitôt contre l'adresse des Montagnards. « Cependant, quelques sociétés semblaient donner dans le piège ; d'autres voulaient qu'à l'instant les anarchistes, les conspirateurs fussent punis. Les têtes s'échauffaient, l'orage grondait déjà sur nos têtes, les citoyens allaient peut-être s'entr'égorger, lorsque le gouvernement envoya à toutes les sociétés une copie de la lettre de Reybaz, qui annonçait le rappel de Soulavie. Si un coup de foudre fût venu frapper les conspirateurs, il ne les aurait pas davantage consternés (1)... »

Le 23 août, Delhorme écrivait à Buchot : « Genève est à la veille d'éprouver un mouvement populaire. Le club des Montagnards, évidemment excité par le cit. Soulavie, vient une seconde fois de rendre publique une dénonciation contre les autorités tant provisoires que constitutionnelles de cette République... Il est probable que les clubs prendront les armes, afin d'en imposer par cet acte de vigueur à ceux qui pourraient avoir l'intention de profiter de cette circonstance pour troubler la tranquillité publique. La commission révolutionnaire vient de se déclarer en permanence par une proclamation très sage et dont il y a lieu d'espérer d'heureux effets. »

Delhorme annonçait le lendemain que, par un acte souverain, le peuple genevois avait fait apposer les scellés sur le club des Montagnards et avait ordonné la mise en jugement des principaux chefs de cette association. Delhorme rappelait qu'il avait prophétisé cette lutte entre les Montagnards et les autorités constituées : « Un désir immodéré chez les premiers de faire partie de l'administration, et, chez les seconds, une frayeur peut-être exagérée des entreprises de leurs adversaires, et, sur le tout, les intrigues du citoyen Soulavie m'ont paru

(1) *Correspondance de Grenus et Desonnaz*, III, 169.